

LES VULGARISATÖRS



ÉDITO

L'agriculture est le berceau de la coopération entre humains sédentarisés ; elle est le point de départ des pratiques coopératives en matière de gouvernance : c'est à l'évidence une thématique chère à la FTI.

L'industrialisation massive et l'organisation des systèmes économiques par spécialisation (production, logistique, promotion, distribution) ont participé à déconnecter les individus de leur alimentation et du lien à une terre nourricière.

La FTI est allée à la rencontre de parties prenantes engagées pour une agriculture responsable, sociale, vertueuse. En couvrant l'un de nos besoins physiologiques

fondamentaux, celui de manger, ces acteurs du renouveau de l'agriculture vont plus loin. Ils promeuvent des modèles juridiques, sociaux, économiques dont l'impact est positif sur leur territoire, ils produisent des alliances. Ce faisant, ils répondent à d'autres besoins encore : l'estime de soi s'en trouve changée, du producteur au consommateur. Un fort sentiment d'appartenance se développe. L'accomplissement de soi ? Pourquoi pas.

L'agriculture, par ses formes coopératives et collaboratives, prend une nouvelle place, un nouveau statut, dans notre monde où les écosystèmes se transforment à vive allure. Posez-y votre regard, la FTI vous accompagne.

SOMMAIRE

- La terre dans tous ses états : itinéraire d'une agriculture émancipée
- L'interview en trois tweets de Jérôme Tremblais, Directeur de Biocoop - Hameaux bio à Nantes
- Entretien avec Laurent Pasquier, Fondateur de C'est qui le Patron ?!
- Des coopératives agricoles aux fermes d'avenir, avec la participation de Marie Valentin, payculturice Fermes d'Avenir promo 2019.
- L'Atelier de Pratiques Collaboratives en mouvement !

LA TERRE DANS TOUS SES ÉTATS : ITINÉRAIRE D'UNE AGRICULTURE ÉMANCIPÉE

Nombre de nouvelles formes d'agriculture urbaine fleurissent sur nos territoires ces dernières années : jardins collectifs ou partagés sont gérés par un collectif d'habitants ou par une association ; micro-fermes urbaines ou lieux de productions alimentaires sur des sites dédiés tels que les fermes urbaines spécialisées ou les exploitations agricoles hors sol. Ces nouvelles formes mobilisent peu de foncier (fermes verticales, serres sur les toits, fermes indoors, etc.) et se développent parallèlement aux changements des habitudes alimentaires et plus largement de consommation.

Ce phénomène soulève des enjeux complexes, dont les objectifs ne peuvent se limiter à une production de comestibles performante et rentable. La tendance à une culture intensive a coupé le lien entre l'humain et la connaissance de la terre, changeant profondément nos habitudes. La méconnaissance des savoirs agricoles par la plus grande partie de la population a eu des conséquences notables. En effet, par la consommation massive de produits hors saison par exemple, notre perception de la valeur des choses a été dénaturée. Ne voit-on pas en toute saison des produits disponibles sur nos étals, tels que les avocats, qui poussent loin de notre territoire, et qui font l'objet d'un cycle de maturation long ?

Cela nous interroge plus largement sur l'organisation actuelle de notre société. En effet, les jardins partagés comme moteurs de sociabilisation, par l'émergence de communautés autour d'objets communs, allant de la production de comestibles au simple plaisir de « gratouiller » la terre, s'impose comme une nouvelle réalité sociale urbaine. Pour les projets plus spécialisés et techniquement très innovants, des études tendent toutefois à mettre en garde sur les innovations coûteuses, qui indui-

raient des produits déconnectés de la valeur du marché.

D'un point de vue scientifique, le développement de l'agriculture urbaine permet un travail de cartographie des sols, et notamment d'identification des risques sanitaires existants. L'impact de ces espaces verts en ville est globalement positif pour les territoires. Néanmoins, la vision consistant à penser que l'agriculture urbaine remplacera le maraîchage dans les prochaines années est absurde. L'agriculture rurale, dite traditionnelle, et l'agriculture urbaine, sont complémentaires, et il convient que ces formes émergentes ne se coupent du maillage agricole existant.

Par ailleurs l'agriculture urbaine permet de sensibiliser les habitants déconnectés de ces terres agricoles et faire coopérer ces écosystèmes sur un même territoire devient un enjeu. Aujourd'hui, une des forces avérée de ces nouvelles formes d'agriculture est bien leur capacité à faire de la pédagogie pour transmettre les savoirs agricoles, et permettre à toutes les générations de renouer avec la nature.

L'INTERVIEW EN 3 TWEETS

JÉRÔME TREMBLAIS

Engagé dans diverses actions liées à la réduction des déchets, au réemploi et globalement aux problématiques environnementales, Jérôme TREMBLAIS est actuellement responsable des Hameaux Bio à Nantes, magasin du réseau Biocoop.

- Dans Biocoop, il y a « coop » : comment s'y traduit l'esprit coopératif au quotidien ?**
 - « La transparence. L'information circule à tous les niveaux et les salarié.e.s sont intégré.e.s au projet d'entreprise. Le management horizontal permet à chacun.e de donner ses idées et les décisions sont prises ensemble pour le magasin. »
- Quand on pense à une agriculture biologique durable, on pense plus « local » que « réseau de distribution ». D'après vous, comment Biocoop réussit à gérer ce paradoxe ?**
 - « Biocoop, c'est priorité au local. Le réseau est régionalisé & permet de profiter d'une logistique commune. La Loire-Atlantique, c'est 1000 fermes bio. Les Hameaux Bio ont acheté à eux seuls 2 millions d'euros de produits locaux en 2018... »
- Aujourd'hui, quel est l'engagement social de Biocoop, que fait Biocoop pour soutenir sa vision de la société ?**
 - « Toutes les parties prenantes du projet Biocoop sont représentées au Conseil d'Administration : gérant.e.s, producteur.rice.s, salarié.e.s et consommateur.rice.s. Notre charte tranche sur des sujets impactants (énergie, transport, saisonnalité,...). »

« LES PERSPECTIVES DES MILLENNIALS NE SONT PAS CELLES QUE NOUS AVIONS DANS LES ANNÉES 70 »

ENTRETIEN AVEC LAURENT PASQUIER DE C'EST QUI LE PATRON ?!



L'objectif de C'est qui le Patron ?! est de rémunérer décemment les producteurs alimentaires. Les consommateurs élaborent parallèlement le cahier des charges des produits d'où découle le prix de vente. Entretien avec Laurent Pasquier, créateur de MesGouts.fr et co-fondateur de C'est Qui Le Patron ?!

Quelles transformations nous poussent à changer notre façon de produire et de consommer ?

Nous préparons une planète inhospitalière en détruisant l'équilibre créé depuis des millions d'années. La Terre se reconstituera et d'autres animaux y vivront, mais nous détruisons celle où l'on souhaite que nos enfants soient heureux.

Je me sens la responsabilité d'être plus précautionneux dans l'utilisation des ressources pour offrir aux êtres à venir une planète vivable. Nos enfants à nous vivent dans un cocon, mais si le reste de la planète meurt cela ne marche pas.

Et C'est Qui Le Patron ?! s'inscrit dans cette vision ?

L'objectif de C'est Qui Le Patron ?! est de faire s'exprimer les gens, les informer, les faire réfléchir. Nous manquons de mémoire sur les thèmes de l'agriculture et de l'élevage. Avant nous apprenions dans notre environnement familial. Aujourd'hui notre famille et nos amis sont urbains. On ne sait plus comment une plante pousse, comment un animal s'élève. Il faut amener les gens à réfléchir pour faire évoluer les choses. Les perspectives des Millennials ne sont pas celles que nous avions dans les années 70. Le progrès paraissait génial. Tout avait l'air formidable en 2000 ! En grandissant les Millenials voient leur planète mourir et l'endettement croître. Ils portent une sorte de révolution de la consommation. Cette consommation en rupture entraîne une partie des générations précédentes. Ensemble, ils deviennent assez nombreux pour que « ça prenne ». C'est Qui Le Patron ?! et Mesgouts.fr s'inscrivent dans cette vision. Mesgouts.fr n'a pas fonctionné car la maturité sociale n'était pas là. Cela se joue à quelques années. C'est Qui Le Patron ?! créé en 2013 n'arrive à se lancer qu'en 2016.

Comment faire confiance à un cahier des charges élaboré par des gens qui ne connaissent rien au poulet, au beurre ou au chocolat ?

Les questionnaires qui définissent les cahiers de charges sont coconstruits. Ils se basent sur

l'expertise des producteurs, transformateurs et professions intermédiaires (organismes de stockage, coopératives). Un questionnaire a des règles, il doit représenter l'offre du marché, être précis sans être trop technique. En votant, les gens doivent apprendre des choses. On essaie d'être pédagogues. Nous prévoyons les conséquences et les incompatibilités entre les réponses. L'arbitrage se fait avec le prix : si le consommateur ne voit pas l'intérêt d'une option, le prix baisse. S'il faut trancher entre le prix et une option qui lui plait, souvent il opte pour l'option intermédiaire. On obtient des produits équilibrés et la promesse d'achat est transformée.

Quelles sont vos relations avec la grande distribution ?

Il y a ceux qui ont trouvé que c'était une bonne manière d'évaluer. Quand C'est Qui Le Patron ?! est vraiment lancé, c'est la guerre des prix. Notre premier distributeur, Carrefour, nous a vus d'un bon œil, comme une solution possible. D'autres ont réagi de façon plus compliquée. Enfin, certains avaient commencé une réflexion sur de la compétitivité hors coûts. Nous étions en concurrence avec leur démarche. Maintenant il y a la pression des consommateurs : les distributeurs U, sans cela, ne vendraient pas notre lait. Le cheval de bataille de C'est Qui Le Patron ?! est de faire un produit durable. Producteur, transformateur, distributeur, consommateur, tout le monde doit s'y retrouver. Cela implique une répartition financière de la valeur du produit sur l'ensemble de la chaîne. Cette équation doit entrer dans un prix de vente acceptable sans quoi le produit ne sera pas durable. Il y a un cas où l'équation n'a pas été résolue c'est le steak haché frais. Il n'y a donc plus de steak haché frais C'est Qui Le Patron ?!

DES COOPÉRATIVES AGRICOLES AUX FERMES D'AVENIR ?

La séparation entre ville et campagne est un exemple de la division du travail social qui, pour le sociologue Émile Durkheim, rend les individus interdépendants, donc solidaires. Parfois, ces individus ne perçoivent plus leur interdépendance et ne produisent plus la solidarité attendue. Mis à rude épreuve par l'industrie agroalimentaire, le monde agricole s'affiche une fois de plus en pionnier de la coopération.

La coopération des acteurs du monde agricole se développe dès la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) permettent le partage du matériel ; des coopératives agricoles (aujourd'hui devenues géantes) émergent de la loi de 1947 ; des structures communautaires naissent, comme les GAEC en France ou les kibboutz en Israël.

D'autres initiatives diminuent les distances afin de remettre l'idée de territoire au cœur des échanges : circuits courts, locavorisme, SYAL.

Certains favorisent l'échange et l'interdépendance entre producteurs et consommateurs, telles que les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) basées sur le modèle japonais des teikei. Cela a inspiré des alternatives numériques comme La Ruche Qui Dit Oui. Dans la même veine, C'est Qui Le Patron ?! est une coopérative permettant la co-conception des cahiers des charges des produits avec les consommateurs.

Le modèle des sociétés coopératives agricoles compte aujourd'hui 75% des acteurs. Il s'est éloigné de ses ambitions d'origine. Ces géants (84md€ de CA en 2018) rencontrent des problèmes :

- De gouvernance** : le principe « un homme une voix » se renverse avec la masse. Les coopératives ont la main sur les coûts d'investissement et les prix de rachat imposés. Les producteurs sont souvent piégés dans une spirale de dettes. Près d'un agriculteur se suicide en France chaque jour ;

- Sociaux** : les activités se concentrent entre les mains de groupes industriels au détriment des petites exploitations familiales. Capitaux et foncier agricole sont accaparés par une minorité ;
- Environnementaux** : ces mastodontes, souvent désolidarisés des territoires, non impossables, sont la cause de dégradations environnementales dont elles ne se perçoivent pas responsables.

Néanmoins, de nombreuses innovations sociales se rapprochent des ambitions originelles de la coopération. Par exemple, depuis 2014, les Groupements d'intérêts économiques et écologiques (GIEE) permettent de se rassembler autour de l'agroécologie. Ou encore, certaines structures agricoles font le choix du statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Le projet de la Ferme de l'Envol, porté par l'association Fermes d'Avenir, l'illustre. Les agriculteurs sont regroupés au sein d'une SCOP (Société Coopérative et Participative) qui permet d'accéder à un modèle salarial plus juste, basé sur le régime social général ; cette SCOP est intégrée dans une SCIC qui réunit collectivités, agriculteurs, acteurs de la transformation et de la distribution, restaurateurs, citoyens et chercheurs. L'espoir de Fermes d'Avenir est de revaloriser le statut d'agriculteur et de favoriser l'installation des jeunes.

L'ATELIER DE PRATIQUES COLLABORATIVES EN MOUVEMENT !

Notre dernier Atelier de Pratiques Collaboratives (APC) a exploré les apports de la contrainte dans le processus créatif.

Tous et toutes avons déjà fait face à cette situation paradoxale dans laquelle il est exigé d'avoir des idées alors qu'un cadre fort semble contraindre tout processus créatif.

Le potentiel d'innovation s'en trouve-t-il réduit comme peau de chagrin ? N'est-ce pas dans les cas complexes, de grandes urgences ou de faibles moyens que les meilleures idées émergent ?

Les sciences cognitives nous apprennent à créer un contexte propice à l'apparition des idées. C'est ce que la FTI a mis en œuvre autour de trois groupes de travail. Après une présentation théorique, nous avons utilisé une des expertises de la FTI, celle des tiers-lieux, comme support. Nous avons imaginé des lieux hybrides et vecteurs de services concrets et utiles. Dans un second temps, la prise en compte de contraintes réelles de ces lieux a rendu plus pertinente la programmation des sites.

Bientôt un compte-rendu imagé de ce temps de co-construction sera disponible sur notre site web. Un travail transdisciplinaire et joyeux : nous avons vu beaucoup de sourires et entendu beaucoup de rires, preuve que la contrainte ne fait pas toujours grimacer.

Bonne nouvelle : les APC deviennent nomades. La FTI organise aussi ces ateliers dans votre structure. Nous les mettons en œuvre durant vos réunions d'équipe, séminaires stratégiques, événements de fin d'année... Le format est de deux heures, les thématiques sont variées, les dispositifs légers et les apports fédérateurs.

Parlons-en !
contact@la-fti.org

Ont participé à ce numéro de Vulgäre :

Anne Jacquelin, directrice de la publication
Mehtap Can, pliage et zine-chorir
Marie-Hélène Vial, Amina Chader, François Bottollier-Depois,
Alice Duballet, Naïk Guezal, rédaction
Ivan Lechat, création graphique, illustrations et mise en page

Avec nos remerciements à Jérôme Tremblais, Laurent Pasquier et Marie Valentin pour leurs contributions respectives

Infos et correspondances : contact@la-fti.org
ISSN : 2649-7204

Merci à notre partenaire financier

